 AAKO.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 0
		Date : 3 / 2 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
SINSS 100 EC		82111001

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Ref. n° : 82111001
 Type de produit : (EC) Concentré émulsionnable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Insecticide. / Acaricide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AAKO B.V.
 Arnhemseweg 87, 3832GK Leusden, The Netherlands
 P.O. Box 205, 3830AE, Leusden, The Netherlands
 Phone: (+31) (0) 33 494 84 94
 Fax: (+31) (0) 33 494 80 44
 regulatory@aako.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les heures d'affaires.)
 ou
 Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide
 DZ : +213 21 97 98 98
 EG : +20 2 6840902
 MA : +212 (0)37 68 64 64
 TN : +216 1 335500

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xn; R22-R65
 Xi; R36/38
 N; R51-53

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



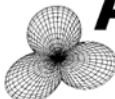
-Phrase(s) R

- Phrase(s) S

: Nocif
 Dangereux pour l'environnement.
 : R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
 R 36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
 R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R 65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 : S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 S 20 : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 S 24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
 S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de

Aako B.V.

P.O. Box 205 3830 AE Leusden Nederland
 Phone: (+31) (0) 33 494 84 94

 AAKO.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 6
		Révision nr : 0
		Date : 3 / 2 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
SINSS 100 EC		82111001

2. Identification des dangers (suite)

données de sécurité.

S 62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

3. Composition/informations sur les composants

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EC	annex CE	REACH	on utilisé
Bifenthrin	100 g/l	82657-04-3	----	613-022-00-6	-----	Xn; R20/21/22 N; R50-53 Acute Tox. 4 (skin) Acute Tox. 4 (inhal) Acute Tox. 4 (oral) Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
Alkylaryl sulfonates	3 %	91078-64-7	293-346-9	----	-----	Xn; R20/22 Xi; R38-41 Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (inhal) Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2
Solvesso 150	env. 70 %	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	-----	Xn; R65 Asp. Tox 1

Autres informations

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Maintenez la personne affectée chaud. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR.
Rincer la bouche avec l'eau.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

EN CAS D'INGESTION : Vomissement, Nausées, Diarrhée.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rougeur, Dermate.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rougeur

EN CAS D'INHALATION : Convulsion, étourdissements, faiblesse, maux de tête, confusion mentale, trouble de l'équilibre et coma, toux, bronchospasme, oedème pulmonaire.

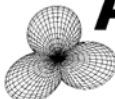
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique. Donner une thérapie de soutien.

Aako B.V.

P.O. Box 205 3830 AE Leusden Nederland

Phone: (+31) (0) 33 494 84 94

 AAKO.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
		Révision nr : 0
		Date : 3 / 2 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
SINSS 100 EC		82111001

4. Premiers secours (suite)

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Petit incendie: dioxyde de carbone , produit chimique sec
Gros incendie: eau pulvérisée , brouillard d'eau , mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers

: La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , chlorure d'hydrogène , fluorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures spéciales

: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.
Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement

: Eviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage

: Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

: Eviter l'ingestion et inhalation.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Porter un vêtement de protection approprié.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

: Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Conserver dans les conteneurs d'origine.
Conserver sous clé.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

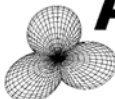
Matériaux d'emballage

: containers d' HDPE.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aako B.V.

P.O. Box 205 3830 AE Leusden Nederland
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94

 AAKO.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
		Révision nr : 0
		Date : 3 / 2 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
SINSS 100 EC		82111001

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié et les bottes résistantes aux produits chimiques
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Hygiène industrielle	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Lavez les vêtements avant réutilisation. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition professionnelle : Non établi.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Clair(e) - jaune
Odeur	: Aromatique.
Point d'éclair [°C]	: 67
Masse volumique [kg/m3]	: 915 - 925 (20 °C)
Solubilité dans l'eau	: Emulsifiable.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de polymérisation dangereuse

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : flamme nue , Chaleur , sources d'inflammation

10.5. Matières à éviter

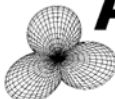
Matières à éviter : Agents oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , chlorure d'hydrogène , fluorure d'hydrogène

Aako B.V.

P.O. Box 205 3830 AE Leusden Nederland
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94

 AAKO.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
		Révision nr : 0
		Date : 3 / 2 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
SINSS 100 EC		82111001

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Oral	: DL50 (rat) : 300 - 2000 mg/kg
- Cutanée	: DL50 (rat) : > 4000 mg/kg
- Inhalation	: CL50 (rat) : > 5.25 mg/l/4h
Irritation de la peau (lapin)	: Irritant
Irritation des yeux (lapin)	: Irritant
Sensibilisation	: Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées.
Effets cancérogènes	: Pas d'effet cancérogène.
Effets tératogènes	: Aucune étude n'a montré un effet embryotoxique ou tératogénique spécifique.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecotoxicité	: Bifenthrin techn.
	Poisson
	CL50 (96h) = 0.15 µg/l Oncorhynchus mykiss
	Oiseaux
	DL50 > 2150 mg/kg Anas platyrhynchos
	CL50 = 1800 mg/kg Colinus virginianus
	Daphnia magna
	CL50 (48h) = 0.16 µg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

12.3. Potentiel de bio-accumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

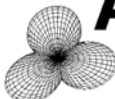
Elimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------------------	---

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	: 3082
Etiquette(s) de danger	 
	: 9 9E
Nom d'expédition propre	: UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Bifenthrin), 9 (9E), III, (E)
I.D. n° :	: 90

Aako B.V.

P.O. Box 205 3830 AE Leusden Nederland
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94

 AAKO.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 0
		Date : 3 / 2 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
SINSS 100 EC		82111001

14. Informations relatives au transport (suite)

Transport terrestre

ADR/VLG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III

Quantités limitées

: LQ 7
Remarques:
Emballage combine: Quantité nette maximale par emballages intérieur : 5 l; par colis: 30 kg.

Transport par mer

IMO - Nom d'expédition propre : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Bifenthrin), 9 (9E), III, (E)

Code IMO-IMDG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III

IMDG-Pollution marine : Oui.

N° de fiche de sécurité : F-A , S-F

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre 3 : : R 20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R 20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R 38 : Irritant pour la peau.
R 41 : Risque de lésions oculaires graves.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Littérature : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR)
International Maritime Dangerous Goods; 2006 edition; IMO

Rédigée par : HPV
regulatory@aako.nl

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document

Aako B.V.

P.O. Box 205 3830 AE Leusden Nederland
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94